Être en sécurité dans la communauté

Votre enfant a besoin d'air frais et d'espace extérieur où il peut courir et jouer, se salir et faire du bruit. En sa compagnie, vous pouvez partager son plaisir et contribuer à sa sécurité.

À RETENIR

Vous pouvez aider votre enfant à apprendre à être prudent, mais il est trop jeune pour se protéger lui-même. Vous devez être responsable de sa sécurité :

- ✔ Sachez toujours où il se trouve.
- ✔ Laissez-le uniquement avec des personnes en qui vous avez confiance.
- ✔ Soyez conscient des dangers présents dans votre communauté.

Développer les habiletés de votre enfant

Utilisez l'approche « vérifie avec moi d'abord »

Lorsque l'on fait du mal à un jeune enfant, cela vient habituellement de quelqu'un de son entourage. Il n'est donc pas suffisant de dire à votre enfant de ne pas parler aux étrangers.

Aidez votre enfant à apprendre à faire confiance tout en restant en sécurité en lui enseignant de vérifier avec vous ou avec une personne qui prend soin de lui d'abord avant :

- d'aller quelque part avec quiconque;
- d'accepter un cadeau ou une gâterie.

Initiez votre enfant à la sécurité dans la rue

Qu'est-ce que l'initiation à la sécurité dans la rue?

Aider votre enfant à apprendre et à pratiquer ce qu'il faut faire lorsqu'il y a de la circulation, qu'il soit avec des étrangers ou s'il est perdu.

Vous pouvez aider votre enfant à être en sécurité dans la rue en lui apprenant :

- son prénom et son nom;
- votre prénom et votre nom;
- le nom de votre rue;
- votre numéro de téléphone;
- le vrai nom de ses parties génitales (consultez Le développement sexuel);
- la façon d'utiliser sa « grosse voix » lorsqu'il a besoin d'aide.

Qu'est-ce que la « grosse voix » de votre enfant?

La voix forte et puissante que votre enfant peut emprunter pour exprimer d'importantes limites (par exemple « Ne me touche pas! ») et pour appeler à l'aide lorsqu'il en a besoin (« J'ai perdu ma maman! »).

À ESSAYER

Chantez votre numéro de téléphone comme une petite chanson afin d'aider votre enfant à le mémoriser.

Donnez des directives simples

Soyez aussi clair que possible en :

- expliquant vos règles et les raisons en quelques mots simples;
- utilisant les mêmes mots et les mêmes idées sans cesse;
- étant précis (par exemple, « regarde dans l'allée lorsque tu te promènes à bicyclette » au lieu de « soit prudent sur ta bicyclette »);
- lui répétant souvent les instructions.

Montrez à votre enfant ce qu'il doit faire

N'utilisez pas uniquement des mots. Montrez clairement à votre enfant ce qu'il doit savoir. Essayez :

- de lui faire visiter le quartier, lui montrer les maisons des voisins et les points de repère;
- d'indiquer à qui demander de l'aide en cas de besoin (par exemple, un autre parent avec un enfant, des policiers ou des pompiers);
- de simuler des situations et de le laissez s'entraîner à utiliser sa « grosse voix »;
- de pointer les limites physiques. Par exemple, dans la cour, dites-lui « tu peux jouer partout devant ce gros arbre, mais tu ne peux pas le dépasser. »

Montrez le bon exemple

Votre enfant apprend en vous imitant. Éduquez-le en :

- agissant de la façon dont vous voulez qu'il agisse (par exemple, en utilisant toujours un passage pour piétons);
- lui parlant alors que vous faites quelque chose ensemble (par exemple, « nous faisons attention de bien regarder des deux côtés avant de traverser »).

Les abus sexuels chez l'enfant

Qu'est-ce que l'abus sexuel chez l'enfant?

Des mauvais traitements, comme une relation sexuelle, des attouchements, des caresses, l'exposition des parties génitales, l'observation inappropriée d'un enfant nu ou la présentation de contenu pornographique à un enfant. L'abus sexuel chez l'enfant est un crime. L'expérimentation normale entre des enfants du même âge n'est pas un abus sexuel (consultez Le développement sexuel).

Vous pouvez aider à garder votre enfant en sécurité en :

- ✔ sachant toujours où il se trouve;
- ✔ sélectionnant soigneusement toutes les personnes qui prennent soin de votre enfant;
- ✔ étant conscient de la présence d'autres personnes qui pourraient être près de votre enfant lorsqu'il est sous la garde de quelqu'un d'autre;
- ✔ enseignant à votre enfant les noms corrects des parties du corps et en lui expliquant que certaines parties du corps sont intimes;
- ✔ leur disant de vous parler si quelqu'un a touché ses parties intimes;
- ✔ encourageant votre enfant à faire confiance à ses sentiments et à vous dire s'il ne se sent pas à l'aise avec quelqu'un;
- ✔ enseignant à votre enfant des limites saines;
- ✔ faisant comprendre à votre enfant que certains secrets ne sont pas bons et qu'il n'aura pas d'ennuis s'il vous les confie.

LE SAVIEZ-VOUS?

La majorité des abus sexuels contre les enfants sont commis par quelqu'un de leur entourage.

À ESSAYER

Aidez votre enfant à se construire des limites personnelles en le laissant refuser des bisous, des câlins, des chatouillements et autres contacts physiques. Cela lui donnera la confiance nécessaire pour dire « non » aux caresses inappropriées.

URGENCE

Si vous pensez que votre enfant a été victime d'abus sexuels, contactez la police et appelez les services de protection de l'enfance au 1 800 663-9122.

